

RAPPORT D'EVALUATION EN PROTECTION TRANSVERSALE DANS LE TERRITOIRE DE KALMEMIE SUR L'AXE KALEMIE- WIMBI DU 12 MAI AU 20 MAI 2022

0 .CONTEXTE ET JUSTIFICATION



Suite à l'alerte <https://ehtools.org/alert-view/3906> relative aux événements des pluies diluviennes qui se sont abattues dans l'ensemble de la province du Tanganyika en général et du Territoire de Kalemie en particulier dans son ensemble tous les villages le long du lac Tanganyika de **KIBONDE** dans le groupement **MONI** jusqu'à **WIMBI** dans le groupement **KASANGA MTOA**, les grands villages et ceux qui sont situés dans les ilots dont plus ou moins 95% de la population ont vu leurs maisons sous l'eau. Par ce motif, il s'est avéré hyper important pour **LIDEAS, CID et AFA** de faire une descente sur terrain pour raison d'évaluer et identifier les sinistrés des zones concernées par ladite catastrophe naturelle. Plus de 14 villages se sont vus délocalisés, les hectares de champs submergés dans l'eau et d'autres déplantés en vue de laisser place aux sinistrés délocalisés pour s'y installer. Signalons aussi la présence de sujets Burundais civiles et ex-combattants dans la zone et différents cas de violations de droits de l'homme y compris les droits liés au LTP, notamment ; les arrestations et détentions arbitraires, extorsions de biens, taxes illégales, les violences basées sur le genre, les coups et blessures, les conflits fonciers etc... une mission de 10 Jours a suffi pour la **LIDEAS, CID et AFA** de s'imprégner de façon palpable et explicite de la situation sus évoquée .





1. OBJECTIF DE LA MISSION

La mission avait pour objectif de faire une évaluation rapide multisectorielle (ERM) de la zone et identifier les sinistrés de pluies diluviennes qui se sont abattues il y a peu 6 mois et les besoins humanitaires sur l'axe Kalemie- Wimbi, dans la zone de santé de Nyemba, les aires de Santé de Kateba, Kisongo, Kitoke, Rugumba Wimbi port et Kazumba.







2. SITUATION SECURITAIRE

Pour ce qui est de la situation sécuritaire dans le Territoire de Kalemie, sur axe Kalemie-Wimbi, il importe de noter qu'elle est relativement calme mais volatile en un certain moment.

La communauté de cet axe déplore, d'une part l'insuffisance des effectifs de la Police Nationale Congolaise(PNC) et FARDC dans plusieurs Localités et d'autres part les tracasseries dont ces services en sont auteurs(FARDC, PNC, ANR,DGM, ...), notamment ; l'ingérence de FARDC dans les affaires purement civiles, l'imposition faite par ces derniers aux pêcheurs de donner une quantité de leur butin après la pêche dont le refus constituerait une arrestation, le non-respect, sabotage et négligence à l'endroit des chefs de terres par les dits services, le vol à main armée de machines de pêche, filets, ... perpétré par les personnes non autrement identifiées dans le LAC Tanganyika dont le dernier en date, est du 17 Mai 2020.





3. **METHODOLOGIE DU TRAVAIL**

Dans tous les villages évalués, dénombrés et identifiés, l'équipe LIDEAS, CID et AFA, s'est inspirée des différents outils de récolte de données, des focus groups, entretiens particuliers avec les informateurs clés telques : les chefs de villages, les responsables religieux, les déplacés, retournés, sinistrés, les agents de la DGM...





Focus groupe avec les mamans dans le village de



4. RESULTATS CLES DES ACTIVITES

Les évaluations multisectorielles faites par la **LIDEAS** en consortium avec les **ONGS : AFA et CID** du 12 au 20 Mai 2020 sur l'axe **KALEMIE-WIMBI** ont démontrées un degré de vulnérabilité élevée et d'importants besoins dans tous les secteurs :

- **SECAL** : Plus de **22709** personnes sont en insécurité alimentaire, suite aux champs détruits par les gorilles et l'eau, aussi d'autres déterrés pour céder les parcelles aux sinistrés, plus de 464 Ha de champs manioc et Maïs emportés par l'eau ;



- **ABRIS** : Les villages les plus touchés de la zone ont fait perte d'environ 2786 maisons



- **AME** : les biens de la maison (articles ménagers essentiels) ont été emportés par l'eau de pluies et rivières inondées



- **EDUCATION** : Plus de **14 écoles** détruites dans l'ensemble de la zone évaluée dont 4 **abritent** les familles sinistrées et **9 églises** endommagées. Plus de **165** enfants non accompagnés (burundais, pygmées et Luba).
- **WASH** : Dans plus de 14 villages, 3 seulement ont de latrines hygiéniques assez acceptables, mais dans d'autres c'est une absence totale, pas de puits et la population ne consomme seulement l'eau brute du Lac Tanganyika non traitée.
- **SANTE** : de l'aire de santé Kisongo jusqu'à l'aire de santé de Kazumba toutes les structures sanitaires sont en mauvais état de délabrement et destruction très avancée dont 3 sont détruites par l'eau de rivière et du Lac et manque d'intrants et équipements, causant ainsi un faible accès aux services de santé, plus de 60% de la population était dans la méconnaissance de mesures barrières pour lutter contre la propagation de COVID-19, pas

de pharmacies équipées dans la zone à part les petits commerçants ambulants et croissants rouges de produits pharmaceutiques.

➤ **PROTECTION :**

Notons que, 406 cas d'incidents de protection ont été identifiés et récoltés dans la zone :

- 47 Cas de violation de droit à la liberté
- 33 Cas de violation de droit à la propriété
- 28 Cas de violation de droit à la vie et à l'intégrité physique
- 46 Cas de conflits fonciers

Pour ce qui est de VBG, on notera :

- 118 Cas de mariage précoce / Forcé
- 11 Cas de viol
- 57 Cas d'agression sexuelle
- 39 Cas de violences psychologiques et émotionnelles
- 27 Cas d'attentat à la pudeur

Pour la réponse aux VBG, les structures de santé n'ont pas de KITS post-viol (KITS PEEP ou autre Intrants) ni de personnels formés quant à ce, ni les mécanismes communautaires de protection ni le système de référencement des SVS, moins encore les APS formés pour la PEC Psychosociale de ces derniers

❖ En protection de l'enfant ; les enfants sortis de forces et groupes armés (ESFGA) vivent en majorité dans leurs familles, et beaucoup d'entre eux ne se dénoncent pas par peur d'être arrêtés. Et jusqu'à maintenant ils n'ont pas encore bénéficié d'un programme de soutien psychosocial et de réinsertion scolaire, sont marginalisés et victimes d'exploitation économique

❖ Les mécanismes communautaires de protection de l'enfant (RECOPE) sont inexistantes ;

❖ En **LTP** : Plusieurs conflits et considérations ont été enregistrés notamment :

❖ L'ignorance de la communauté de se rapprocher aux services attirés qui délivrent les documents de propriété ;

❖ L'accès difficile aux services sociaux de base (écoles, centre de santé), et dans cette optique, notons que, la majorité d'écoles de cette littorale n'a pas de bonnes infrastructures, plusieurs écoles ont seulement 4 classes sans banc, ni KITS scolaires convenables. D'autres ont été écroulées, submergées dans l'eau, pour certaines localités, les enfants ont 7 Km voire 9 Km à parcourir pour atteindre leurs écoles.

❖ La violation de droit au logement suffisant du fait que la communauté est éloignée de services sociaux de base, l'inaccessibilité de routes, seule la voie maritime est praticable.

❖ Les conflits liés à l'exploitation de pâturage (conflits entre éleveurs et agriculteurs)

❖ l'insuffisance de sensibilisation liée à l'accès aux titres de propriétés, accès à la terre, conflits fonciers et de succession de trônes traditionnels et médiations entre les originaires(holoholos face aux Bembe et Bafuliro.

➤ MOUVEMENT DE POPULATION;

Pour ce qui est du mouvement de population ; signalons la présence dans la zone de PDIs, venues du SUD-KIVU, qui ont fui il y a huit Mois les opérations de FARDC contre les Mai-Mai ALLELUIA de YAKUTUMBA de villages ci-après : SEBELE, UBWARI, FIZI, TALAMA, MALINDE, YUNGU. Aussi, environs 124 ménages de sinistrés de pluies venus des villages KIZAMBA, KILINDILA et WIMBI 5, vers WIMBI PORT. Toujours dans ce cadre, il sied de signaler tout de même la présence d'au moins 16 éléments FDLR dans la zone lesquels ont manifesté la volonté d'être rapatriés dans leur Pays d'origine.

4. DIFFICULTES RENCONTREES

- ✓ L'accessibilité dans la zone par la seule voie lacustre,
- ✓ L'abus de pouvoir de la part de services de sécurité (FARDC, PNC et ANR), qui font la loi de l'arbitraire dans la zone et veulent s'immiscer dans les affaires humanitaires,
- ✓ La précarité de la alimentaire dans presque tous les villages et hausse de prix de produits de première nécessité dont la seule source d'approvisionnement c'est la ville de Kalemie,
- ✓ La grande partie de la zone (95%) n'est pas couverte par le réseau de téléphonie mobile ni l'internet, dont la seule voie de communication c'est la phonie(TSF),
- ✓ La zone toute entière est marécageuse, certains sinistrés ont perdu leurs cartes d'identité pour se faire enregistrer.





5. LES RECOMMANDATIONS

Eu égard de ce qui précède, nous demandons aux bailleurs et autres partenaires de nous appuyer en logistique et finance car nous utilisons le fond propre insuffisant pour mener ces évaluations et ces vulnérables sont dépourvus de tout, nous demandons :

1. Que les sinistrés soient assistés en bâches et AME en attendant la construction des abris en saison sèche pour leur permettre de sauver les vies humaines en détresse ;
2. Que les partenaires sanitaires assistent les aires de santé touchées par l'eau en construisant les structures et postes de santé, les équiper et appuyer en intrants de premières nécessités
3. Que les missions d'évaluations et suivies des activités soient intensifiées dans la zone
4. Que les acteurs de défenses de droits de l'homme et les partenaires de protection soient actifs dans la zone pour mieux relever les défis liés à la protection

5. Que les réfugiés et retournés soient pris en charges pour une assistance appropriée et que d'autres soient même rapatriés
6. Les partenaires ouvrant en Wash puissent appuyés les sinistrés en leur construisant de latrines et puits pour l'approvisionnement en eau
7. Les partenaires de l'éducation, appuient les écoles touchées par l'eau et réhabilitent les autres n'ayant pas des pupitres et tableaux.

Fait à Kalemie, ce 22 Mai 2020
Pour la coordination Provinciale de la LIDEAS

Me JACQUES Azaria
Le chargé de Protection